

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : ZAC Du Rotey		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 9 9 6 8 1 2 5 2 0 0 0 3 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2024	N-1 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 599	AC	1 599		
		Fonds commercial (I)	AH	24 102	AI	24 102	24 102	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	53 719	AS	53 719	(1) 97	
		Autres immobilisations corporelles	AT	153 060	AU	82 912	70 148 46 748	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	10	CV	10	10
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	15 020	BI	15 020	15 020	
TOTAL (II)		BJ	247 510	BK	138 230	109 280 85 977		
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	128 675	BM	128 675	172 311
	En cours de production de biens		BN		BO			
	En cours de production de services		BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
	Marchandises		BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	719 538	BY	51 428	668 110 726 883	
		Autres créances (3)	BZ	26 259	CA	26 259	40 328	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	326 816	CG	326 816	176 782		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 648	CI	2 648	3 371		
	TOTAL (III)		CJ	1 203 937	CK	51 428	1 152 509 1 119 675	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 451 447	IA	189 658	1 261 789 1 205 651		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS A.P.M		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 16 980)	DA	16 980	16 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 698	1 698
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	594 653	537 199
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	72 666	57 454
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	685 997	613 331
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		10 030
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		10 030
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	97 680	101 693
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 106	18 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 911	10 982
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 959	289 752
	Dettes fiscales et sociales	DY	170 136	144 308
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 598	17 105
Compte régul.	EB	31 401		
	EC	575 792	582 291	
	ED			
	EE	1 261 789	1 205 651	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	514 000	506 544
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	500	400

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SAS A.P.M**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	25 701	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	53 719	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	69 326	KW		KX	3 690		
		Matériel de transport *				KY	54 401	KZ		LA	48 715		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 940	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	180 386	LO		LP	52 405			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	10	8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	15 020	IU		IV					
TOTAL IV				LQ	15 030	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	221 117	ØH		ØJ	52 405				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	25 701	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	53 719	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	73 016	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	26 012	MQ	77 105	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	2 940	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	26 012	NH	206 779	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	10	ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	15 020	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	15 030	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	26 012	ØL	247 510	ØM			

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.M						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122024		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	72 666
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								WE	4 575
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF	
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)								WG	2 116
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))								RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)								WI	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)								XX	
	Amendes et pénalités								WJ	250
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *								XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	20 949	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL		
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								ZN	
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN	
									WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*								SU		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)								SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								M8	600	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	101 156	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)								WB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								WZ	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								XA	
	Majoration d'amortissement *								XZ	
	France Ruralites Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)								HT	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)								OV	
Mesures d'incitation à l'abattement sur le bénéfice exonérations	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)								PP	
	Entreprises nouvelles 44 sexies								L2	
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)								K3	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)								IF	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)								L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)								PA		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)								XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)								PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)								X9	
	Dont déduction exception -bonneille simulateur de conduite								YH	
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit								ZI	
	Di déd exc (art. 39 decies A)								YA	
	Di déd exc (art. 39 decies B)								YB	
	Di déd exc (art. 39 decies C)								YC	
Di déd exc (art. 39 decies D)								YD		
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)								YI		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)								YL		
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI	100 796	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	100 796	
								XO	0	

« A.P.M. »

Société par actions simplifiée au capital de 16 980 Euros
Siège social : NOTRE DAME DES MILLIERES (Savoie) ZAC du Rotey
499 681 252 RCS CHAMBERY

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 20 JUIN 2025**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 72 666,31 Euros au poste « Réserve Facultative » dont le montant se trouvera ainsi porté de 594 652,67 Euros à 667 318,98 Euros.

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 20 JUIN 2025**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 72 666,31 Euros au poste « Réserve Facultative » dont le montant se trouvera ainsi porté de 594 652,67 Euros à 667 318,98 Euros.

**CERTIFIÉ
CONFORME**

